

# Communiqué de presse

10 mai 2019

## Mise à jour : situation de cas de gale à l'unité des soins critiques de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur

---

À la suite de récents cas de gale recensés parmi le personnel de l'Hôpital Pierre-Le Gardeur, la Direction tient à informer les usagers de l'Hôpital que les mesures de contrôle et de suivis sont déployées afin de remédier à la situation.

Il est à noter que la problématique est circonscrite à l'unité des soins critiques. Les membres du personnel qui ont été atteints ou qui ont été en contact prolongé avec un cas de gale sont traités. Aucun usager n'est touché par cette situation et des suivis sont assurés de façon préventive. Si vous avez séjourné aux soins critiques pendant la période d'éclosion, des lettres ont été acheminées avec une marche à suivre.

Afin de s'assurer que la situation soit sous contrôle tant à l'interne que parmi les usagers qui ont fréquenté l'unité depuis quelques semaines, les mesures suivantes ont été déployées :

- L'unité a été désinfectée;
- Le matériel ne pouvant être nettoyé a été remplacé;
- Les mesures de prévention des infections et de précautions universelles ont été rappelées.

### Visites à l'hôpital

Il n'y a aucun risque à venir passer un examen à l'hôpital ou visiter un proche hospitalisé. Aucune restriction n'est en vigueur en raison de la situation vécue actuellement. Les recommandations d'usage à appliquer, lors d'une visite, sont l'hygiène des mains à l'arrivée et à la sortie de l'Hôpital.

Pour toute information relative à l'infection de la gale, vous pouvez communiquer avec Info-Santé au 811.

La Direction du CISSS souhaite rassurer la population à l'effet que la situation est suivie de près et que les mesures appropriées sont mises en place.

**Source :** Pascale Lamy  
Adjointe au PDG-relations publiques et chef du Service des communications  
par intérim  
Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière  
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685  
[pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca](mailto:pascale.lamy@ssss.gouv.qc.ca)